

ÉTUDIANT·ES ÉTRANGER·ES HORS UNION EUROPÉENNE  
DEMANDE D'INSCRIPTION AUX ÉPREUVES D'ADMISSION POUR L'ANNÉE ACADEMIQUE 2026-2027  
DU 09 MARS 2026 AU 19 MARS 2026

Ces informations concernent également les étudiant·es qui ont déjà obtenu une carte de séjour.

- Les épreuves d'admission à l'ESA LE 75 ont lieu du 24 août au 2 septembre 2026.
  - Les résultats sont communiqués le 3 septembre 2026.
  - La rentrée académique aura lieu le 14 septembre 2026.

Pour participer aux épreuves d'admission en visio, vous devez **IMPÉRATIVEMENT** constituer un dossier d'inscription complet.

Procédure à suivre pour l'inscription aux épreuves d'admission :

- Envoyer votre dossier complet par courrier recommandé.
- Avoir réglé par virement les 30 € de frais administratifs.

**FICHE 1**  
**Fiche d'inscription individuelle aux épreuves d'admission :**  
**Préinscription des candidat·es hors UE 2026-2027**

NOM et Prénom : .....

Date de naissance : .....

Email : .....

Téléphone : .....

Adresse postale officielle de correspondance :

.....

.....

.....

.....

.....

Orientation souhaitée :

Graphisme

Images Plurielles

Photographie

Peinture

Date de la demande : ...../ ...../ 20.....

Signature de l'étudiant·e :

**FICHE 2**  
**Activités antérieures**

Diplôme de l'enseignement secondaire (CESS, Baccalauréat, etc.)

obtenu le ..... à (pays) : .....

**APRES LE DIPLÔME DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, SI ÉTUDES SUPÉRIEURES :**

ANNÉE ACADEMIQUE	Nom de l'établissement scolaire ou de l'école supérieure	Adresse de l'établissement scolaire : n°, rue, code postal, ville, pays	Intitulé du cycle	Classe ou année	Nombre de crédits acquis / crédits inscrits
2025/26					
2024/25					
2023/24					
2022/23					
2021/22					

**SI ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES OU AUTRES OCCUPATIONS DE 2021-2022 À 2025-2026 (DU 1er SEPTEMBRE AU 30 JUIN DE CHAQUE ANNÉE)**

Nature / Fonction de la profession ou autre (les justificatifs doivent préciser les horaires)	Employeur (si profession)	Date de début	Date de fin
		... / ... / ...	... / ... / ...
		... / ... / ...	... / ... / ...
		... / ... / ...	... / ... / ...
		... / ... / ...	... / ... / ...
		... / ... / ...	... / ... / ...
		... / ... / ...	... / ... / ...

Je soussigné(e) (NOM, prénom) ..... déclare sur l'honneur que les renseignements qui précèdent sont complets et exacts.

Fait à ..... le .....

Signature :

**FICHE 3**  
**Frais administratifs pour l'inscription aux épreuves d'admission**

Virement de 30 € de frais administratifs pour l'inscription aux épreuves d'admission  
à verser sur le compte suivant :

IBAN : BE14 0688 9455 9083

BIC : GKCCBEBB À L'ORDRE DE : ESA LE 75, AVENUE JEAN-FRANÇOIS DEBECKER, 10, 1200 BRUXELLES

EN COMMUNICATION : VOTRE NOM, VOTRE PRÉNOM, VOTRE ORIENTATION

**Fiche 4**  
**Contenu du dossier à envoyer par courrier recommandé**

1. une copie de la carte d'identité et/ou passeport
2. une copie d'extrait d'acte de naissance
3. une copie du diplôme national (études secondaires), relevé de notes (**tous deux sous forme de copie certifiée conforme originale**) et sa traduction si nécessaire
4. l'équivalence **définitive** de votre diplôme d'études secondaires (diplôme national). Pour obtenir ce document, vous devez préalablement effectuer d'importantes démarches auprès du Service des équivalences en Belgique. Voir leur site internet :  
**<http://www.equivalences.cfwb.be>**
5. les documents justificatifs depuis l'obtention de votre diplôme national (études secondaires) jusqu'à juin 2026. Vous devez justifier chaque année « académique » de septembre à juin.  
***Si votre dossier est incomplet, il sera refusé.***
  - a) si études supérieures : fournir les attestations de fréquentation antérieure (avec date d'entrée et de sortie de l'école, cachet et signature de l'école) ET tous les relevés de notes (avec cachet et signature de l'école)
  - b) si travail : fournir le contrat de travail détaillé avec date d'entrée et de sortie, le nombre d'heures effectuées par semaine, la notification du temps plein ou partiel, cachet et signature de l'employeur
  - c) si stages ou formations : fournir l'attestation avec date d'entrée et de sortie, et le nombre d'heures effectuées par semaine, l'information de temps plein ou partiel, datée, signée et cachet de l'institution
  - d) fournir la preuve de paiement des 30 €.